

Nouvelle face nationale des pièces en euro destinées à la circulation

(2009/C 31/06)



Face nationale de la nouvelle pièce commémorative de 2 euros destinée à la circulation et émise par l'Allemagne

Les pièces en euros destinées à la circulation ont cours légal dans l'ensemble de la zone euro. Afin d'informer le public et toutes les parties concernées qui doivent manipuler les pièces, la Commission publie les caractéristiques des dessins de toutes les nouvelles pièces ⁽¹⁾. Conformément aux conclusions adoptées à ce sujet par le Conseil le 8 décembre 2003 ⁽²⁾, les États membres de la zone euro et les pays qui ont conclu un accord monétaire avec la Communauté prévoyant l'émission de pièces en euros destinées à la circulation sont autorisés à émettre un certain nombre de pièces commémoratives en euros destinées à la circulation à condition qu'il s'agisse uniquement de pièces de 2 euros. Ces pièces possèdent les mêmes caractéristiques techniques que les autres pièces en euros destinées à la circulation, mais leur face nationale présente un dessin commémoratif.

Pays émetteur: Allemagne

Sujet de commémoration: Sarre

Description du dessin: La partie interne de la pièce représente l'église Saint Louis de Sarrebruck. Sous le monument sont inscrits le nom du land «SAARLAND» et la marque d'atelier représentée par une des lettres «A», «D», «F», «G» ou «J». A droite du monument, apparaissent les initiales «FB» du graveur Friedrich Brenner. L'anneau externe comporte, dans sa partie inférieure, le nom du pays émetteur «BUNDESREPUBLIK DEUTSCHLAND», et dans sa partie supérieure, le millésime «2009» et douze étoiles.

Volume maximum de l'émission: 30 millions de pièces

Date d'émission approximative: Février 2009

Gravure sur tranche: «EINIGKEIT UND RECHT UND FREIHEIT» et l'aigle fédéral.

⁽¹⁾ Voir JO C 373 du 28.12.2001, p. 1 relatif aux faces nationales de toutes les pièces émises en 2002.

⁽²⁾ Voir les conclusions du Conseil Affaires générales du 8 décembre 2003 concernant les modifications du dessin figurant sur les faces nationales des pièces en euros.